



# Mandat privé de rendement mondial Dynamique

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Mandat privé de rendement mondial Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés

boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer un certain revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres de participation axés sur le revenu et de titres à revenu fixe du monde entier.

Le conseiller en valeurs cherche à diversifier le portefeuille par style de gestion, secteur d'activité, région géographique, capitalisation boursière et qualité de crédit. Cette diversification est faite par l'attribution des différentes portions du portefeuille à des gestionnaires de portefeuille associés au gestionnaire.

Le conseiller en valeurs effectue un suivi du portefeuille dans son ensemble et peut, à son gré, redistribuer le portefeuille entre les gestionnaires de portefeuille en fonction de différents facteurs dont la concentration géographique, le style de gestion, la corrélation entre les répartitions, l'analyse des titres détenus et le rendement ajusté du risque.

Le conseiller en valeurs peut choisir d'investir dans les catégories d'actifs suivantes, entre autres : actions ordinaires productrices de dividendes ou actions ordinaires susceptibles, selon les anticipations des gestionnaires de portefeuille, de produire des dividendes, actions privilégiées et actions privilégiées convertibles, fonds communs de placement, autres titres de capitaux propres à rendement élevé, parts de fiducies de placement immobilier mondiales, obligations de sociétés de catégorie investissement (généralement notées BBB bas, Baa3 ou BBB- ou plus, par une agence de notation nord-américaine reconnue), obligations convertibles, titres de créance à rendement élevé notés au-dessous de BBB- ou non notés et les obligations d'État.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 9,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de 26,4 % et de 6,1 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice composé S&P/TSX, à 40 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada, à 20 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap (en CAD) et à 20 % de l'indice S&P 500 (en CAD), a dégagé un rendement de 13,8 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus

étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Le Fonds a une répartition de l'actif à long terme de 60 % en actions et de 40 % en obligations. Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période, principalement en raison d'une combinaison de la stratégie tactique d'obligations, de la stratégie Actions canadiennes productives de revenu et de la stratégie Actions américaines productives de revenu, qui ont toutes généré des rendements positifs, mais qui ont pesé sur le rendement global.

Le marché des actions canadien a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 26,4 %. L'économie canadienne s'est frayé un chemin à travers une croissance modérée et une période de désinflation, ce qui a créé un contexte favorable pour les marchés boursiers.

L'économie canadienne a réussi un « atterrissage en douceur », la croissance de son PIB demeurant positive, mais léthargique. Les dépenses des ménages ont tenu bon, et le marché du travail, bien qu'en légère baisse, est demeuré résilient, le taux de chômage ne dépassant pas 7,5 %. L'inflation a reculé de manière constante, atteignant la cible de 2 % fixée par la Banque du Canada au début de 2025, entraînée par la chute des prix de l'énergie et par l'allégement des pressions dans la chaîne d'approvisionnement.

Cette tendance désinflationniste a permis à la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt à deux reprises au début de 2025, ramenant le taux directeur dans une fourchette de 2,5 % à 3 %. Ces réductions ont amélioré la situation financière, diminué les coûts d'emprunt et fait renaître la confiance des investisseurs, en particulier dans les secteurs sensibles aux taux, comme ceux de la finance et de l'immobilier.

Malgré les obstacles qui se dressent partout dans le monde, notamment l'incertitude des politiques américaines et les tensions commerciales, le Canada a bénéficié de l'annulation de la taxe sur les services numériques et d'un dégel des relations commerciales Canada-États-Unis, ce qui a permis de stabiliser les exportations. Les prix des marchandises, surtout ceux du cuivre et de l'or, ont bondi, ce qui a été favorable à la TSX, qui est fortement axée sur les ressources.

Quoique l'investissement commercial soit demeuré atone, les actions de sociétés technologiques ont eu un excellent rendement et le contexte économique général, marqué par une faiblesse de l'inflation, des taux en baisse et une croissance stable, a favorisé une forte reprise du marché boursier.

Dix des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont généré des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été ceux des technologies de l'information, des matériaux et de la finance. Le seul secteur qui n'a pas évolué favorablement est celui des services de communication.

Au cours de la période, le dollar canadien s'est affaibli par rapport à l'euro, à la livre sterling et au yen japonais, tout en demeurant stable par rapport au dollar américain.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 12 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 15,7 %. Cette période de 12 mois a été caractérisée par des transformations profondes pour les marchés des capitaux mondiaux. Ces développements, marqués par la fluctuation des indicateurs économiques, l'évolution de la politique monétaire et les paysages géopolitiques en mutation, ont influé sur la trajectoire des actions, des obligations et de l'activité macroéconomique partout dans le monde.

Le secteur bancaire mondial connaît une reprise timide, après avoir subi des pressions découlant de la volatilité des taux d'intérêt et de changements réglementaires. Les grandes économies ont dû composer avec l'inflation, les cycles de resserrement et d'assouplissement des banques centrales et les répercussions de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les banques centrales des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie ont d'abord maintenu des politiques monétaires rigoureuses en réaction à l'inflation tenace, ce qui a fait augmenter les coûts d'emprunt à court terme et a limité la croissance du crédit.

Les grands indices américains ont atteint de nouveaux sommets vers la fin de 2024, ravivés par la robustesse des bénéfices des sociétés des secteurs des technologies, de l'intelligence artificielle et de l'énergie renouvelable. Des épisodes de volatilité ont toutefois été provoqués par les anticipations changeantes relativement à la politique de la Réserve fédérale. L'ampleur du marché s'est rétrécie puisque les gains ont surtout été réalisés par les « sept magnifiques », une étiquette donnée aux titres des plus grandes sociétés technologiques de l'indice S&P 500.

Les actions européennes ont enregistré des gains modérés, l'indice STOXX Europe 600 profitant de données économiques plus robustes que prévu et de la résilience des produits industriels et des produits de luxe. La Banque centrale européenne (BCE) a fait sa part en réduisant de façon énergique les taux d'intérêt à sept reprises au cours de la période, les faisant passer de 4,25 % à 2,15 %. Christine Lagarde, présidente de la BCE, a déclaré que la banque centrale « arrivait à la fin » du cycle de réduction des taux étant donné que l'inflation avait atteint son taux cible de 2 %. En mai, l'inflation annuelle en zone euro s'établissait à 1,9 %.

Les actions japonaises ont fait mieux que l'indice de référence, le Nikkei 225 atteignant des niveaux plafonds inégalés depuis plusieurs décennies dans un contexte de faiblesse du yen et de réformes des sociétés. Les marchés chinois ont été aux prises avec une croissance économique anémique, un secteur immobilier en difficulté et des tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine, quoique les interventions des autorités au début de 2025 aient consolidé la confiance des investisseurs.

Les titres des marchés émergents sont restés à la traîne de ceux des marchés développés, freinés par la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, la faiblesse des monnaies et la fuite des capitaux. En Amérique latine, certaines régions ont fait preuve de vigueur économique, surtout les pays dont le cadre politique est stable et qui sont axés sur les marchandises.

Neuf des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois, les secteurs de la finance, des services

aux collectivités et des services de communication ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été les soins de santé, l'énergie et les matériaux.

La stratégie Actions canadiennes productives de revenu a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice général du Fonds, en partie en raison de la sélection des titres dans le secteur des technologies de l'information, d'une sous-pondération du secteur des matériaux de même que de la sélection de titres dans ce secteur, et d'une surpondération du secteur de l'immobilier de même que de la sélection de titres dans ce secteur. La stratégie est axée sur les actions canadiennes et américaines porteuses de dividendes, l'exposition aux États-Unis offrant une diversification sectorielle. Au cours de la période, la pondération des actions canadiennes a augmenté alors que celle des actions américaines a diminué; la trésorerie est demeurée inférieure à 5 %. L'exposition au Canada et aux États-Unis ont toutes deux eu une contribution positive, le Canada ayant eu l'incidence la plus importante. La répartition sectorielle était diversifiée, composée surtout de titres des secteurs de la finance, de l'énergie (y compris les infrastructures énergétiques) et de l'industrie. Il y a eu peu de changements sur le plan de la pondération sectorielle, mais au sein des valeurs cycliques, le secteur de la finance a augmenté, tandis que les services aux collectivités, l'immobilier et les services de communication ont diminué. La finance, l'énergie et les services aux collectivités ont été les secteurs les plus favorables au rendement, tandis que les services de communication et les soins de santé ont été défavorables. La couverture du risque de change a un peu pesé sur le rendement. Les titres les plus favorables au rendement comprennent ceux de la Banque Royale du Canada et de la Banque Toronto-Dominion, tandis que celui des Chemins de fer nationaux du Canada a entravé le rendement.

La stratégie Actions mondiales avec dividende a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice de référence, principalement en raison de la sélection des titres dans les secteurs des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire, tandis que la sélection de titres dans le secteur de l'industrie a eu une incidence favorable sur le rendement. Les actions américaines ont été les principaux moteurs du rendement en termes absolus. Les changements au sein de la répartition sectorielle au cours de l'exercice écoulé comprennent l'augmentation de la pondération de l'industrie et de la finance et la diminution de celle de la consommation de base et des soins de santé, tous les placements dans le secteur des soins de santé ayant été liquidés avant la fin de la période. Sur le plan géographique, l'exposition aux sociétés allemandes a augmenté étant donné qu'il n'y en avait aucune au début de la période, et la pondération des sociétés américaines a baissé; ces changements sont le résultat du processus d'investissement ascendant. Les technologies de l'information, le secteur ayant la plus forte pondération, soit environ 32 %, comprenait les titres de Nvidia Corp. et d'Apple Inc. qui ont été très nuisibles au rendement, la plus forte pondération du titre d'Apple ayant amplifié son effet négatif, et la période de détention plus courte du titre de Nvidia lui ayant permis d'avoir une contribution modeste. Les placements dans le secteur de la consommation discrétionnaire ont été favorables en termes absolus, mais défavorables d'un point de vue relatif en raison de Tesla Inc. (liquidé avant la fin de la période)

et d'Amazon.com Inc., qui a contribué au rendement de l'indice de référence. Les titres du secteur de l'industrie, en particulier ceux de l'aérospatiale et de la défense, ont fait partie des titres les plus favorables au rendement, ayant surclassé ceux de l'indice de référence. Les marchés des titres de créance se sont améliorés vigoureusement, le rétrécissement des écarts et l'investissement massif de capitaux ayant soutenu la croissance économique malgré les risques géopolitiques et réglementaires. La hausse des secteurs cycliques par rapport aux secteurs défensifs de même que la vigueur des marchés du crédit sont des signes de marché haussier, et aucune crainte à court terme ne se profile à l'horizon.

La stratégie Actions mondiales productives de revenu a affiché un rendement inférieur à l'indice de référence général en raison de la surpondération des soins de santé et de la sélections des titres dans ce secteur, de même que de la sélection des titres dans les secteurs des services de communication et des technologies de l'information. Les plus fortes pondérations étaient celles des États-Unis, puis de l'Europe et de l'Asie. L'exposition aux États-Unis a diminué, alors que l'exposition à l'Europe, notamment les Pays-Bas, la France et le Royaume-Uni, a augmenté; l'exposition à l'Asie est demeurée inchangée. Les États-Unis, l'Allemagne et la France ont été favorables au rendement, aucun pays n'ayant été défavorable. Les technologies de l'information, les soins de santé et la finance ont constitué les plus fortes pondérations sectorielles. La proportion des technologies de l'information, de l'industrie et des matériaux a augmenté, tandis que celle des soins de santé, des services aux collectivités et de la finance a été réduite. Les secteurs de la finance, de l'industrie et de la consommation de base ont été les plus favorables au rendement; les soins de santé ont été défavorables. Les titres les plus performants comprennent ceux de SAP SE et d'Euronext N.V.; ceux de UnitedHealth Group Inc. et de Becton Dickinson and Company ayant été des obstacles au rendement.

Le rendement de la stratégie Actions américaines productives de revenu a été inférieur à celui de l'indice de référence en raison de la sélection des titres dans les secteurs des technologies d'information et des services de communication, de même que de la surpondération des soins de santé et de la sélections des titres dans ce secteur. Le rendement peu satisfaisant des technologies de l'information et des services de communication reflète l'importance accordée par le Fonds aux sociétés de qualité et à celles qui versent des dividendes, lesquelles ont été à la traîne des sociétés axées sur la croissance et en lien avec l'IA. Au sein du secteur des soins de santé, le titre de UnitedHealth Group a été très nuisible au rendement et a été liquidé lorsque des problèmes liés aux fondamentaux sont survenus et que le risque a augmenté. En termes absolus, les secteurs les plus favorables au rendement ont été la finance, les technologies de l'information et l'industrie, les sous-secteurs des banques, des entreprises de traitement des paiements, des bourses financières et des gestionnaires d'actifs ayant affiché une vigueur généralisée. Les placements dans les technologies de l'information ont bénéficié de l'exposition à l'IA malgré leurs effets négatifs d'un point de vue relatif, tandis que les gains au sein du secteur de l'industrie ont été engendrés par les sociétés liées à l'électrification. Les soins de santé sont demeurés le secteur le plus défavorable au rendement, tant pour ce qui est de la stratégie que du marché américain en

général, UnitedHealth Group, Thermo Fisher Scientific et Elevance Health figurant parmi les titres les plus nuisibles. Les changements sur le plan de la composition du portefeuille comprennent une augmentation des technologies de l'information, plus particulièrement les semi-conducteurs et les logiciels, et des matériaux, grâce à l'ajout d'une société de matériaux de construction, et une diminution de la finance, de la consommation discrétionnaire et de l'industrie.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 6,1 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a plongé à 2,9 % en septembre, avant de remonter vers la fin de l'année. Il a chuté à 2,8 % en mars et a terminé la période à 3,3 %. La Banque du Canada (la « BdC ») a continué de réduire ses taux, en procédant à une baisse de 25 points de base (« pb ») en juillet et en septembre, puis à une baisse marquée de 50 pb en octobre et en décembre. Deux autres baisses de 25 pb ont ramené le taux du financement à un jour à 2,75 % à la fin de la période. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a plongé à 3,6 % en septembre. À la suite de la victoire électorale de Trump, les marchés obligataires ont connu une liquidation volatile, en grande partie imputable à l'anticipation de politiques inflationnistes et de déficits plus importants sous la nouvelle administration, ce qui a entraîné une hausse des rendements des bons du Trésor américain. La Réserve fédérale a entamé sa propre politique d'assouplissement avec une baisse de 50 pb en septembre, la première baisse depuis la fin de l'assouplissement d'urgence pendant la pandémie. Deux autres réductions de 25 pb ont suivi en novembre et en décembre, puis le taux des fonds fédéraux a été maintenu stable tout au long de la première moitié de 2025. La prudence de la Réserve fédérale s'explique par les tensions inflationnistes persistantes et l'incertitude entourant l'incidence économique des nouvelles politiques commerciales. Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par l'indice ICE BofA Canadian corporate OAS (Option Adjusted Spread), se sont élargis en juillet et en août, avant de se resserrer pour atteindre leur niveau le moins élevé de la période au quatrième trimestre. Aux États-Unis, les écarts de taux ont subi des pressions supplémentaires au deuxième trimestre en raison des nouvelles annonces de l'administration Trump concernant les droits de douane, ce qui a suscité des inquiétudes au sujet des marges des entreprises et des échanges commerciaux mondiaux. Toutefois, les écarts se sont rétrécis graduellement en juin, les marchés s'ajustant au contexte politique et les investisseurs retrouvant l'appétit pour le risque, en particulier pour ce qui est des obligations de la catégorie investissement.

La répartition des titres à revenu fixe au sein du portefeuille a généré des rendements absolus positifs et a affiché un rendement comparable à celui de l'indice des obligations de l'univers FTSE au cours de la période.

La stratégie active axée sur les obligations de base a affiché un rendement supérieur à celui de l'indice de référence pour la période. Une duration plus courte que celle de l'indice de référence au quatrième trimestre aurait été un facteur favorable lorsque

les rendements ont augmenté. L'orientation du Fonds en prévision d'un aplatissement de la courbe des taux vers la fin de 2024 et le début de 2025 a entravé le rendement lorsque la courbe s'est accentuée. Une surpondération en placements alternatifs liquides, notamment le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique, a contribué au rendement. Une surpondération des titres de créance a été avantageuse, les obligations de catégorie investissement ayant fait mieux que les obligations d'État. La duration a été gérée activement, la stratégie étant d'avoir une duration courte au quatrième trimestre avant de passer à une position neutre en décembre. La surpondération des titres de créance a été réduite au premier trimestre de 2025, puis elle a été augmentée de façon stratégique au deuxième trimestre de 2025.

La stratégie active axée sur le crédit a suivi de près son indice de référence au cours de la période. Les facteurs qui ont contribué positivement au rendement comprennent la sélection des titres parmi les obligations à rendement élevé et les titres hybrides, de même qu'une surpondération des émetteurs du secteur de l'énergie, qui ont profité du rétrécissement des écarts de taux au début de 2025. Toutefois, une sous-pondération structurelle des titres de créance notés CCC a nui aux résultats au moment du rétrécissement des écarts au troisième trimestre de 2024 et au deuxième trimestre de 2025. La volatilité a augmenté après la réélection du président Trump dans un contexte d'inflation et de préoccupations budgétaires. La stratégie a maintenu un positionnement stable, privilégiant les émetteurs des secteurs de l'énergie et des mines dont les flux de trésorerie sont vigoureux et qui sont en phase de désendettement, tout en réduisant son exposition aux secteurs cycliques et à la consommation discrétionnaire. Au premier trimestre, le positionnement défensif, axé sur les émetteurs de qualité supérieure, la trésorerie et les bons du Trésor américain, a soutenu le rendement dans un contexte d'aversion pour le risque. L'achat d'obligations de sociétés et de nouvelles émissions pendant la période de volatilité du mois d'avril a permis de réaliser des gains. Le remplacement d'un FNB à rendement élevé par une position synthétique sur l'indice CDX a permis d'améliorer le portage, et l'exposition aux obligations à rendement élevé libellées en dollars canadiens a été augmentée pour tirer parti de la dynamique de couverture favorable. La fluctuation des cours de change n'a eu aucune incidence en raison de la couverture complète. À la fin de la période, le rendement à l'échéance était de 4,75 % et la duration, de 4,7 ans.

La stratégie tactique d'obligations a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence en 2024, principalement en raison de l'élargissement de l'écart des taux entre les obligations du Canada et celles des États-Unis, lequel devait selon nous se rétrécir après avoir atteint un niveau très élevé de plus de 35 %. Cet écart a commencé à se resserrer vers la fin de la période, ce qui a contribué positivement au rendement en 2025 et a donné lieu à une réduction de l'exposition connexe. La duration a été gérée activement, ayant été écourtée en septembre et étant redevenue neutre avant la tenue des élections présidentielles américaines. Une orientation en prévision de l'accentuation de la courbe des taux a été favorable au portefeuille en juillet et en août. La sous-pondération des titres de créance a nui au rendement en juillet et en août, car les écarts se sont resserrés. Elle a toutefois favorisé le rendement en octobre, alors

que les écarts se sont élargis. La protection CDX a aidé le Fonds à atténuer la volatilité de fin d'exercice en décembre. Les couvertures de crédit ont été augmentées en février et en mars dans un contexte de risques liés aux rendements découlant des droits de douane au Canada, puis elles ont été retirées graduellement avant la fin de la période.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 2 186,1 millions de dollars au 30 juin 2024 à 2 378,9 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 5,3 millions de dollars, par des gains sur les placements de 215,2 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 17,1 millions de dollar. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

## Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur

liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

#### **Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds**

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

#### **Commissions de courtage**

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 52 000 \$ à des courtiers liés.

#### **Services de placement**

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

#### **Autres frais**

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des

échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

#### **Comité d'examen indépendant**

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;

- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

### Actif net par part du Fonds (\$)<sup>1)</sup>

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Gains (pertes) réalisés pour la période		Gains (pertes) latents pour la période		Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en Remboursement de capital			Total des distributions <sup>3)</sup>		
		Total revenus	Total charges	Total pour la période	Total pour la période			(hors dividendes)	Dividendes	capital			
<b>Série A</b>													
30 juin 2025	11,29	0,36	(0,24)	0,71	0,17	1,00	(0,04)	(0,05)	(0,30)	–	(0,39)	11,90	
30 juin 2024	10,49	0,32	(0,23)	0,39	0,73	1,21	–	(0,10)	–	(0,30)	(0,40)	11,29	
30 juin 2023	9,91	0,31	(0,22)	0,10	0,79	0,98	–	(0,07)	–	(0,33)	(0,40)	10,49	
30 juin 2022	11,22	0,27	(0,24)	0,13	(1,14)	(0,98)	–	(0,04)	(0,40)	–	(0,44)	9,91	
30 juin 2021	10,41	0,24	(0,24)	0,59	0,62	1,21	–	–	–	(0,40)	(0,40)	11,22	
<b>Série F</b>													
30 juin 2025	13,16	0,41	(0,14)	0,83	0,23	1,33	(0,20)	(0,06)	(0,35)	–	(0,61)	13,89	
30 juin 2024	12,03	0,37	(0,13)	0,44	0,84	1,52	(0,05)	(0,19)	–	(0,15)	(0,39)	13,16	
30 juin 2023	11,18	0,35	(0,12)	0,11	0,91	1,25	(0,04)	(0,17)	–	(0,18)	(0,39)	12,03	
30 juin 2022	12,66	0,30	(0,13)	0,16	(1,19)	(0,86)	(0,01)	(0,18)	(0,46)	–	(0,65)	11,18	
30 juin 2021	11,56	0,27	(0,13)	0,65	0,70	1,49	–	(0,14)	–	(0,26)	(0,40)	12,66	
<b>Série FH (en USD)</b>													
30 juin 2025	13,38	0,43	(0,14)	1,15	(0,02)	1,42	(0,20)	(0,06)	(0,35)	–	(0,61)	14,31	
30 juin 2024	12,11	0,37	(0,13)	0,62	1,17	2,03	(0,05)	(0,19)	–	(0,10)	(0,35)	13,38	
30 juin 2023	11,16	0,35	(0,12)	0,85	0,61	1,69	(0,04)	(0,18)	–	(0,14)	(0,36)	12,11	
30 juin 2022	12,52	0,33	(0,13)	0,57	(1,17)	(0,40)	(0,01)	(0,15)	(0,41)	–	(0,57)	11,16	
30 juin 2021	11,37	0,27	(0,13)	(0,73)	1,02	0,43	–	(0,13)	–	(0,22)	(0,35)	12,52	
<b>Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 27 septembre 2024.</b>													
30 juin 2025	15,00	0,36	(0,13)	0,59	(0,02)	0,80	(0,28)	(0,05)	(0,34)	–	(0,67)	15,20	
<b>Série I</b>													
30 juin 2025	12,86	0,40	(0,03)	0,81	0,23	1,41	(0,30)	(0,06)	(0,34)	–	(0,70)	13,56	
30 juin 2024	11,74	0,36	(0,04)	0,42	0,81	1,55	(0,11)	(0,22)	–	(0,13)	(0,46)	12,86	
30 juin 2023	10,91	0,34	(0,04)	0,11	0,88	1,29	(0,08)	(0,21)	–	(0,17)	(0,46)	11,74	
30 juin 2022	12,36	0,30	(0,04)	0,16	(1,16)	(0,74)	(0,03)	(0,24)	(0,45)	–	(0,72)	10,91	
30 juin 2021	11,28	0,26	(0,04)	0,63	0,69	1,54	–	(0,22)	–	(0,24)	(0,46)	12,36	

	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions				Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Gains (pertes) réalisés pour la période		Gains (pertes) latents pour la période		Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en dividende	Remboursement capital		
		Total revenus de la période	Total charges de la période	Total pour la période	Total pour la période						
Pour la période close le						0,64	(0,44)	(0,09)	(0,60)	- (1,13) 14,59	

Série T – Les parts de série T ont été lancées le 27 septembre 2024.

30 juin 2025 15,00 0,33 (0,23) 0,43 0,11 0,64 (0,44) (0,09) (0,60) - (1,13) 14,59

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour la série FH, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

### Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
<b>Série A</b>							
30 juin 2025	1 012 553	85 062 699	2,01	2,03	0,06	40,55	11,90
30 juin 2024	886 798	78 553 488	2,01	2,01	0,06	43,06	11,29
30 juin 2023	767 598	73 168 838	2,01	2,01	0,05	32,24	10,49
30 juin 2022	690 529	69 663 017	2,00	2,01	0,04	46,95	9,91
30 juin 2021	667 247	59 458 730	2,00	2,02	0,07	59,16	11,22
<b>Série F</b>							
30 juin 2025	1 162 402	83 702 879	0,92	0,92	0,06	40,55	13,89
30 juin 2024	1 088 737	82 761 300	0,91	0,91	0,06	43,06	13,16
30 juin 2023	1 026 076	85 320 107	0,91	0,91	0,05	32,24	12,03
30 juin 2022	1 016 152	90 871 165	0,91	0,91	0,04	46,95	11,18
30 juin 2021	1 132 611	89 484 396	0,91	0,91	0,07	59,16	12,66
<b>Série FH (en USD)</b>							
30 juin 2025	5 087	355 598	0,91	0,92	0,06	40,55	14,31
30 juin 2024	5 069	378 776	0,91	0,91	0,06	43,06	13,38
30 juin 2023	4 659	384 741	0,90	0,90	0,05	32,24	12,11
30 juin 2022	5 244	469 774	0,90	0,90	0,04	46,95	11,16
30 juin 2021	6 208	496 052	0,90	0,90	0,07	59,16	12,52
<b>Série FT</b>							
30 juin 2025	767	50 475	1,00*	1,02*	0,06	40,55	15,20
<b>Série I</b>							
30 juin 2025	195 592	14 424 242	0,18	0,18	0,06	40,55	13,56
30 juin 2024	203 611	15 832 600	0,18	0,18	0,06	43,06	12,86
30 juin 2023	214 356	18 251 429	0,18	0,18	0,05	32,24	11,74
30 juin 2022	216 343	19 823 149	0,18	0,18	0,04	46,95	10,91
30 juin 2021	245 315	19 845 972	0,18	0,18	0,07	59,16	12,36
<b>Série T</b>							
30 juin 2025	700	47 977	2,01*	2,42*	0,06	40,55	14,59

\* Annualisé

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

### Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les

analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres <sup>†</sup> (%)
Série A	1,65	58,6	41,4
Série F	0,65	—	100,0
Série FH	0,65	—	100,0
Série FT	0,65	—	100,0
Série I*	S. o.	—	—
Série T	1,65	54,9	45,1

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

## Rendement passé

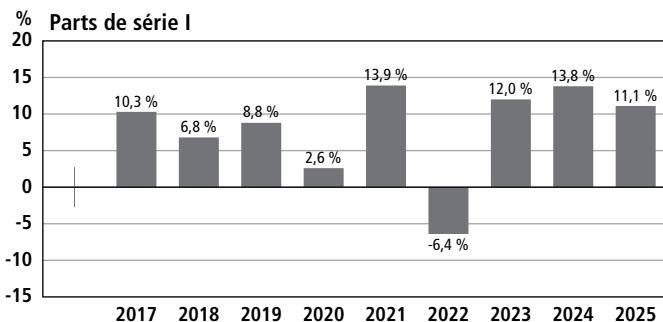
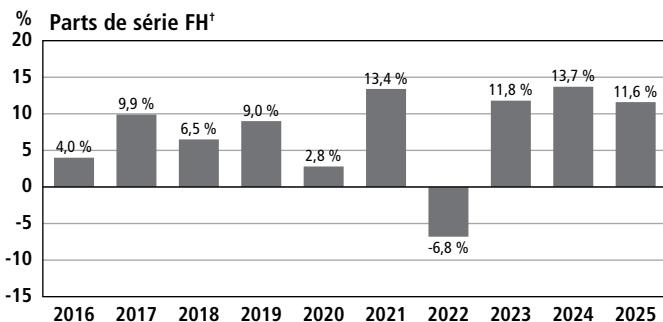
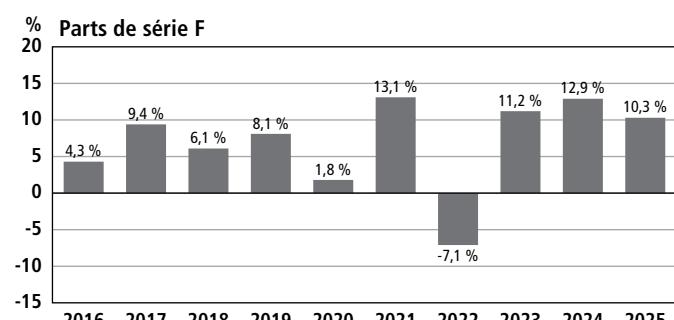
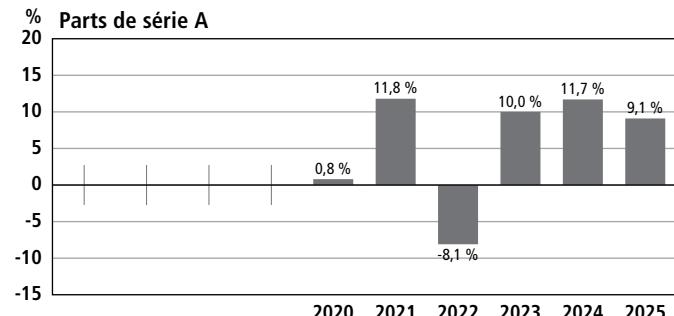
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

En vertu du Règlement 81-106, les informations relatives au rendement passé et au rendement annuel ne sont pas présentées pour les séries qui sont en activité depuis moins d'un an.

## Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



† les rendements de la série FH sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

## Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
<b>Série A</b>	%	9,1	10,3	6,6	—	6,6
Indice de référence mixte*	%	13,8	13,4	9,0	—	9,2
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	—	12,5
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	—	2,2
<b>Série F</b>	%	10,3	11,5	7,8	6,8	—
Indice de référence mixte*	%	13,8	13,4	9,0	8,0	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9	—
<b>Série FH</b>	%	11,6	12,3	8,4	7,4	—
Indice de référence mixte*	%	13,8	13,4	9,0	8,0	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9	—
<b>Série I</b>	%	11,1	12,3	8,6	—	7,8
Indice de référence mixte*	%	13,8	13,4	9,0	—	8,4
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	—	10,8
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	—	1,9

\* L'indice de référence mixte du Fonds est composé à 20 % de l'indice composé S&P/TSX, à 20 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD), à 20 % de l'indice S&P 500 et à 80 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

## Description des indices

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont le terme à courir est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.

Indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD) – L'indice suit le rendement des titres à grande et moyenne capitalisation, qui représentent approximativement 85 % de la capitalisation boursière flottante des marchés développés.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Indice S&P 500 (en CAD) – Cet indice pondéré selon la capitalisation boursière permet de mesurer la performance de l'économie américaine au moyen des variations de la valeur de marché globale de 500 titres représentatifs de tous les principaux secteurs.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	61,6
Fonds sous-jacents	35,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1

Par pays / région <sup>1</sup>	% de la valeur liquidative
Canada	49,9
États-Unis	30,4
Royaume-Uni	3,6
Allemagne	3,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6
Pays-Bas	2,3
France	1,9
Israël	1,5
Suisse	1,5
Japon	1,4
Belgique	1,1
Irlande	0,6

Par secteur <sup>1,2)</sup>	% de la valeur liquidative
Fonds de titres à revenu fixe	35,7
Finance	13,4
Technologies de l'information	12,1
Industrie	9,5
Soins de santé	6,1
Consommation de base	5,8
Consommation discrétionnaire	3,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6
Énergie	2,6
Immobilier	2,3
Services de communication	2,3
Matériaux	2,4
Services aux collectivités	1,8

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Mandat privé de stratégies actives de crédit Dynamique, série O	12,4
Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique, série O	11,8
Mandat privé tactique d'obligations Dynamique, série O	11,5
Microsoft Corporation	3,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,6
JPMorgan Chase & Co.	1,9
Apple Inc.	1,7
SAP SE	1,4
Meta Platforms, Inc., cat. A	1,3
Stryker Corporation	1,3
NVIDIA Corporation	1,3
MasterCard Incorporated, cat. A	1,3
Walmart Inc.	1,1
Banque Royale du Canada	1,1
Philip Morris International Inc.	1,0
Elbit Systems Ltd.	1,0
Oracle Corporation	0,9
Safran SA	0,9
Eli Lilly and Company	0,9
Allianz SE	0,8
Amazon.com, Inc.	0,8
GFL Environmental Inc.	0,8
Intact Corporation financière	0,8
Banque de Montréal	0,7
Brookfield Corporation	0,7

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.